Avis d'appel public à la concurrence
Marche (Accord-cadre mono-attributaire) N° MAPA26-12CCI
LOCATION, INSTALLATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS POUR LES DIFFERENTS SERVICES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAYOTTE

1) Organisme acheteur ou Pouvoir adjudicateur (Etablissement public administratif)

Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (**CCIM**)
Place Mariage, CS 73904,
97641 Mamoudzou cedex, Mayotte
Siret 130 003 379 00018

Personne de contact dans le cadre du présent marché :
Ali ASSANI (Responsable des moyens généraux et SI)
Mail : hali@mayotte.cci.fr
Tél : 0639 29 47 36

2) Représentant du pouvoir adjudicateur

M. Mohamed ALI HAMID, Président de la CCIM

3) Objet et durée du marché

Le marché a pour objet la location et la maintenance de photocopieurs neufs pour l'ensemble des services de la chambre de commerce et d'industrie de Mayotte.

Le marché n'est pas alloti.

La CCIM retiendra un seul candidat pouvant répondre seul ou en groupement.
En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire par l'effet de la notification du présent marché.

4) Type de procédure de passation et nomenclature

Marché en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

Il prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un maximum estimé à cent-trente-neuf mille euros (139 000€) en application des articles L.2125-1, R.2162-1 à 6 et R.2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV)1 est :

- code principal : 30121100-4 « Photocopieurs » ;

- code complémentaire : 50313000-2 - Maintenance et réparation de matériel de reprographie.

5) Modes de publicité retenus :

Annonce :

- Sur le site internet de la CCIM ;
- Sur le profil acheteur, la plateforme des achats de l'Etat (PLACE).
- Sur le BOAMP.

6) Contenu de la mission – description des besoins

Le contenu détaillé de la mission est défini dans le cahier des clauses particulières (CCP).
Les variantes sont interdites.

7) Lieu d'exécution

Mayotte.

8) Modalités de transmission et durée de validité des offres

Sous peine d'irrecevabilité, les offres seront présentées sous forme dématérialisée sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr

Les offres comprendront obligatoirement la proposition de prix et tous les renseignements demandés dans les documents de consultation.

Condition requise : l'offre doit être rédigée en langue française.

L'unité monétaire de paiement est l'euro. Les prix sont fixés hors TVA et TTC.

Les offres des candidats auront une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Voir détails dans les documents de consultation.

9) Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Les candidats peuvent obtenir le dossier en le téléchargeant sur le site de la CCIM (https://www.mayotte.cci.fr/marches) et sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr.

[1] https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:074:0001:0375:FR:PDF

10) Critères d'attribution des offres

1. **Offre financière** : 5**0 %**
Elle prend en compte le prix global unitaire.
Le calcul de la note du critère de prix se fera de la manière suivante :
Note de l'offre = (montant de l'offre la moins-disante / montant de l'offre à noter) * 50%

2. **Valeur technique** : 3**0 %**
Elle prend en compte :

- Présentation des moyens techniques et humains

3. **Délai de livraison** : 2**0 %**
Elle prend en compte :

- Le délai de livraison à la date de la réception du bon de commande

11) Conditions de règlement des prestations :

Les factures seront obligatoirement envoyées à la CCIM sous forme dématérialisée via la plateforme Chorus Pro : https://www.chorus-pro.gouv.fr/.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 et suivants du Code de la commande publique.

12) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Mayotte.

13) Date limite de dépôt des offres

Lundi 26 octobre 2026 à 09h00 (heure de Paris)

14) Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 01/10/2026